

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Ste-Anne, etc., 81. — L'Eglise, 83. — Académie
des Sœurs de la Charité, Rimouski, 86. — Le Pape et la
Question Scolaire, 87. — Nouvelles de Rome, 90. — Bulle-
tin, 90. — Actions de grâces, 98. — Recommandations, 100.
Dons à Sainte-Anne, 100.

SAINTE ANNE

—
L'UNION

Préparée par le Seigneur lui-même, l'union de sainte Anne et de saint Joachim fut digne de l'admiration des hommes et des anges. Quel plus beau spectacle que celui de deux âmes saintes qui se soutiennent mutuellement dans la voie du devoir et de la perfection, s'animant d'une pieuse émulation et montant, de vertu en vertu, de clartés en clartés jusqu'aux plus hauts sommets de la sainteté ? Ne peut-on pas appliquer à sainte Anne et à saint Joachim l'éloge fait par l'Évangile de Zacharie et d'Elisabeth : " ils

étaient tous deux justes devant Dieu, marchant sans reproche dans tous les commandements et lois du Seigneur." S'il en était ainsi pour les parents du Précurseur, comment ces paroles ne conviendraient-elles pas mieux encore aux parents de la très sainte Vierge ?

Les pères de l'Eglise ne tarissent pas de louanges sur la sainteté de ces deux époux ; saint Germain, patriarche de Constantinople, s'écrie : " nous vous contemplons comme deux astres lumineux attachés au firmament ; tous deux vous dissipez les obscurités, les ombres de la lettre de la loi donnée au milieu des orages ; vous nous ménagez par votre foi au Christ une heureuse transition à la nouvelle loi de grâce ; nous vous considérons comme les deux angles resplendissants du temple spirituel du Nouveau Testament ; " — " Anne et Joachim, dit à son tour l'admirable saint Jean Damascène, glorieux époux, unis par le Verbe lui-même, époux dont l'union fut plus divine que toutes les autres unions." " Il n'est pas douteux, ajoute saint Fulbert de Chartres, qu'ils n'aient été remplis d'une façon merveilleuse de l'esprit de vie et de charité, que la garde et la présence des anges ne leur aient jamais manqué. Ils se montrent toujours si parfaits dans toute leur conduite qu'on ne doit pas s'étonner de voir sortir de leur sang celle qui resplendit, dans les siècles passés et à venir comme le miroir de toute bonté."

Nous n'essaierons pas d'entrer dans le détail des vertus pratiquées par sainte Anne et saint Joachim, il ne suffit de savoir qu'ils répondirent admirablement aux grâces du Seigneur et de tirer de leurs exemples d'utiles leçons pour nous-mêmes. L'intérieur de cette famille sainte doit servir de modèle à tout intérieur chrétien. De

y régr
l'espri
donne
l'union
souven
cultés
est ab
ces ex
plier a
épreuv
sentim
l'union
le bon
sur la
doit -d
qui no
ciel ser
dans la

L'

L'

siècles.

grande

tain

fidèle

De cette d

y régnait en maître. Sa loi avait la première place dans l'esprit et dans le cœur ; tout le reste devait s'y subordonner. De cette disposition découlait toutes les autres : l'union, la paix, la plus ardente charité. Hélas ! si trop souvent la famille est le théâtre de dissensions, de difficultés et de souffrances, n'est-ce pas parce que Dieu en est absent ? Comment pratiquer le devoir tout entier avec ses exigences et les sacrifices qu'il impose, comment se plier aux concessions nécessaires, comment supporter les épreuves de la vie, si les croyances, les convictions, les sentiments ne sont pas en complète harmonie ? Seule l'union dans une foi commune et agissante peut donner le bonheur, autant du moins qu'il est possible de l'avoir sur la terre, à cette alliance formée devant Dieu et qui doit durer autant que la vie. La foi, la vertu, la piété qui nous mériteront de nous unir un jour à la famille du ciel seront toujours les plus sûrs éléments du vrai bonheur dans la famille ici-bas.

L'abbé G. DE BESSONIES.

L'ÉGLISE

(Suite.)

IX

L'ÉGLISE ENSEIGNANTE ET L'ÉGLISE ENSEIGNÉE.

L'Église catholique est composée de Pasteurs et de fidèles. Le corps des Pasteurs s'appelle l'*Église enseignante* ; il comprend le Pape et les Évêques et, en un certain sens, les Prêtres ; l'Église enseignée comprend tous les fidèles, quels qu'ils soient, même les rois et les princes. Cette distinction est d'institution divine.

Quand on parle de l'Église au point de vue de son autorité, de sa mission, etc., il ne s'agit que de l'Église enseignante, que du Pape et des Évêques qui ont seul reçu de JÉSUS-CHRIST le droit et le devoir d'enseigner, de gouverner et de juger. L'Église enseignée profite de ces divins privilèges, mais elle n'y participe pas.

Le Pape résume en lui la plénitude de l'autorité de l'Église enseignante ; il en possède l'infailibilité doctrinale, la puissance suprême de juger sans appel, d'ordonner ou de défendre. Chaque Évêque, dans son diocèse, enseigne avec autorité, juge, gouverne, porte des lois ; mais sa puissance n'étant pas suprême et dépendant d'une puissance supérieure, ses actes, en cas de litige, ne sont pas sans appel et n'ont une valeur définitive que lorsque le Souverain Pontife les a confirmés. Les Évêques ne sont pas les *vicaires* du Pape ; ils sont ses Frères, et s'il est leur supérieur, ce n'est pas en sa qualité d'Évêque, mais en sa qualité de Souverain Pontife, choisi par le Christ pour paître les brebis aussi bien que les agneaux.

Quant aux Prêtres, que DIEU a donnés aux Évêques pour les aider dans la charge pastorale, ils ne sont pas *juges de la foi* ; ils enseignent cependant, mais ils ne font que transmettre et distribuer l'enseignement tel qu'ils le reçoivent eux-mêmes. Ils sont à la tête de l'Église enseignée comme les fils aînés de la famille catholique.

Toute l'Église est ainsi dans l'infailibilité religieuse ; l'Église enseignante, parce que JÉSUS-CHRIST est avec elle tous les jours jusqu'à la fin des temps, et l'assiste de son Saint-Esprit ; l'Église enseignée, parce qu'elle reçoit et conserve fidèlement la vérité très-pure que lui apporte le corps de ses Pasteurs.

LE N
N
commu
Notre-
Église
non-se
morale
Mère
des pe
aussi l
sophes
Jésus-
lux m
C
Toutes
mome
sont d
compé
a donn
mépris
E
dans t
elle se
ressort
a parti
et se de
ainsi, e
Q
de cert

X

LE DOGME SEUL EST-IL L'OBJET DE L'AUTORITE DU PAPE
ET DES ÉVÊQUES.

Non pas ; la foi n'est qu'une partie de la Religion, comme l'intelligence n'est qu'une partie de l'homme. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a chargé les Pasteurs de son Eglise de faire connaître et de faire pratiquer aux hommes non-seulement toute vérité, mais aussi toute justice, toute morale, toute vertu. L'Eglise est constituée par DIEU Père spirituelle et Maîtresse infallible de tous les hommes, des peuples aussi bien que des individus, des gouvernants aussi bien que des gouvernés, des savants et des philosophes aussi bien que des simples. Elle est envoyée par JÉSUS-CHRIST pour être " la lumière du monde," *vos estis lux mundi.*

Cette mission embrasse donc bien plus que le dogme. Toutes les questions humaines, quelles qu'elles soient, du moment qu'elles intéressent la conscience et les mœurs, sont de droit divin de son ressort ; nul ne peut décliner sa compétence sans se révolter contre JÉSUS-CHRIST, qui lui a donné sa mission : " qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise."

Et comme l'Eglise est infailliblement assistée de DIEU dans tout ce qui concerne l'accomplissement de son devoir, elle seule est compétente pour régler ce qui est de son ressort, ce qui est justiciable de son tribunal et ce qui appartient à sa juridiction. Nos petits journalistes crieront et se débattront tant qu'ils voudront ; le bon DIEU l'a réglé ainsi, et ce qui est fait, est fait.

Que dire après cela de l'extravagance anti-chrétienne de certains individus qui décident du haut de leur igno-

rance que le Pape et les Evêques ne sont pas chrétiens, n'entendent pas les vrais intérêts de la religion, agitent imprudemment les consciences, devraient faire ceci, ont tort de faire cela, etc., etc. ? C'est le pauvre jardinier de la fable qui veut en remonter à la Providence ; c'est Gros-Jean qui ne sait pas lire et qui parle philosophie ; c'est le savetier qui, avec les lumières de son échoppe, discute la politique du gouvernement. Pauvres têtes à l'envers ! et, plus encore, pauvres cœurs rebelles et bien coupables !

(A suivre.)

— o: o: —

Académie des Sœurs de la Charité, Rimouski.

L'Académie des Sœurs de la Charité de Rimouski, s'est ouverte le 3 septembre dernier.

Dans cet établissement où se cultivent les sciences et les beaux-arts, se trouvent réunies, tous les ans, bon nombre de jeunes filles qui reçoivent non-seulement une instruction et une éducation solides, mais aussi des leçons d'agrément.

Le piano, l'harmonium, le chant, le solfège ; le dessin à la craie, monochromatique, pastel ; peinture à l'eau, peinture à l'huile, peinture orientale ; ouvrages en cheveux, les différentes broderies, s'y enseignent avec succès.

Tout ce qu'une jeune fille doit savoir pour tenir une maison sans le secours de mains étrangères : l'art culinaire, les travaux au métier, couture, tricot, manière de tailler et de confectionner les vêtements ; le jardinage, la culture des fleurs, etc., s'y apprennent également, à la demande des parents.

L'air du salin est très favorable à la santé ; le couvent est situé près du fleuve, entouré de jardins, d'arbres magnifiques ; deux cours spacieuses sont mises à la disposition des demoiselles pensionnaires pour prendre leurs ébats.

En général les élèves y obtiennent leurs diplômes français et anglais avec grande distinction ; la conversation anglaise y est très suivie une fois par jour. On s'applique beaucoup à la bonne articulation française. Les institutrices qui sortent de cette maison donnent satisfaction.

Messieurs, mesdames qui désirez donner à vos enfants une éducation et une instruction solide et variée, vous êtes respectueusement invités à visiter cet établissement, les conditions sont très faciles. Les soins les plus attentifs et les plus délicats sont prodigués aux enfants.

UN AMI.

LE PAPE ET LA QUESTION SCOLAIRE

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre encyclique que le Saint-Père vient d'adresser aux évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. La question des écoles y est traitée avec une grande clarté. Cet extrait mettra fin à nos articles intitulés : *Léon XIII et l'École.*

“ Si la lumière qui émane des arts et des sciences rejaillit à un tel point sur la religion, ceux qui se sont voués à ces études doivent déployer non seulement toute leur puissance intellectuelle, mais encore toute leur activité pour que la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes ne demeure pas solitaire et stérile. Que les doctes sachent

donc faire fructifier leurs études au profit de la république chrétienne et consacrent leurs loisirs privés à l'utilité commune, afin que cette connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes ne demeure pas à l'état d'ébauche, pour ainsi dire, mais descende sur le terrain de l'action pratique. Or, cette action pratique se révèle surtout dans l'enseignement de la jeunesse, œuvre si importante, qu'elle réclame la plus grande part de leurs travaux et de leurs soins. C'est pourquoi entre tous, Nous vous exhortons vivement, Vénérables Frères, vous priant de veiller attentivement à maintenir les écoles dans l'intégrité de la foi, ou même, si besoin est, à y restaurer cette foi, et à prodiguer ces soins, tant aux écoles fondées par les générations précédentes qu'à celles qui ont été établies plus récemment, et non seulement aux écoles enfantines, mais encore à celles qu'on appelle secondaires ou académiques. Quant aux autres catholiques de votre pays, ils doivent faire en sorte, au prix des plus grands efforts, que dans l'enseignement de la jeunesse, les droits des parents, comme ceux de l'Eglise, soient restaurés et défendus.

“ Voici, dans cette matière, les principales règles à observer. En premier lieu les catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter les écoles mixtes, mais avoir des écoles particulières, et ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés. C'est une éducation très périlleuse que celle où la religion est altérée ou nulle ; or Nous voyons que, dans les écoles appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et il ne faut pas qu'on puisse se laisser aller facilement à la persuasion que l'instruction et la piété peuvent se trouver séparées impunément. S'il est vrai que nulle partie de la vie soit privée soit publique, ne peut être exempte du devoir de religion

il n'est pas d'âge où ce devoir doit être moins écarté que ce premier âge où la sagesse fait défaut, où l'esprit est ardent et où le cœur se trouve exposé à tant d'atrayantes causes de corruption. Organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer, non point des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain. Quelle considération — Dieu supprimé — pourrait donc retenir les jeunes gens dans le devoir, ou les y rappeler lorsqu'ils se sont écartés du droit sentier de la vertu et descendent vers les abîmes du vice ?

“ En second lieu, il faut non-seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. Si cela n'est pas, si cet arôme sacré ne pénètre pas et ne ravive pas l'esprit des maîtres et des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits, et aura souvent au contraire, des inconvénients fort graves. Presque toute science, en effet, porte avec elle ses périls, et des jeunes gens ne sauraient y échapper si des freins divins ne retenant leur intelligence et leur cœur. Il faut donc prendre garde, avec un très grand soin, que la pratique de la justice et de la piété, choses essentielles, ne soit reléguée au second rang ; que la jeunesse, frappée seulement par les choses qui tombent sous les yeux, ne laisse s'affaiblir en elle les ressorts de la vertu ; que, tandis que leurs maîtres épluchent laborieusement devant eux le mot-à-mot de quelque science ennuyeuse, les jeunes gens ne conçoivent aucun souci de cette véritable sagesse dont “ le commencement est la crainte du Seigneur ” et aux préceptes de laquelle ils

doivent conformer tous les instants de leur vie. Que la transmission des multiples connaissances humaines demeure donc jointe à la culture de l'âme. Que tout ordre d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré et dominé par la religion, et que celle-ci, par sa majesté et sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse dans l'âme des jeunes gens, pour ainsi dire, de bienfaisants aiguillons.

“ D'autre part, puisque l'intention de l'Eglise a toujours été que tous les genres d'études servissent principalement à la formation religieuse de la jeunesse, il est nécessaire, non seulement que cette branche d'enseignement ait sa place, et que cette place soit la principale, mais encore que nul ne puisse exercer des fonctions aussi graves sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Eglise et confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse.”

NOUVELLES DE ROME

On annonce l'apparition très-prochaine de l'encyclique sur le mois du Rosaire en 1897 ; le Saint-Père attend beaucoup de fruit pour l'union, des grandes prières seront faites cette année en octobre.

BULLETIN

— Le 5 septembre Sa Grandeur Mgr Blais a conféré à la cathédrale l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé R. Asselin et l'ordre du sous-diaconat à MM. les abbés Lepage, B. Beaulieu et J. Léonard. Le 18 Sa Grandeur

a ordonné diacres à la cathédrale MM. les abbés E. Lepage, et B. Beaulieu.

— Le 7 septembre, Sa Grandeur Mgr Blais est monté à Québec pour une séance du Conseil de l'Instruction publique.

— Du 12 au 16 septembre, les élèves du petit séminaire de Rimouski ont suivi les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. Albert, O. M. C. de Ristigouche. Le second jour de la retraite, le R. P. a fait l'amende honorable à la suite de laquelle M. le grand vicaire L.-J. Langis a chanté le salut et donné la bénédiction du Saint-Sacrement. Le jour de la clôture Sa Grandeur Mgr Blais est venu dire la messe, a donné la confirmation à un enfant, puis a visité les élèves à qui il a donné des conseils pour que l'année soit fructueuse.

— Le 17, le T. R. P. Léonard, gardien du couvent des Capucins d'Ottawa, et le R. P. Alexis de la même communauté, était de passage à Rimouski, en route pour Ristigouche. Le T. R. P. Léonard, sur une invitation de M. le directeur Th. Landry, a dit la messe de communauté des élèves du petit séminaire le 17, et leur a adressé la parole. Le T. R. P. avait aperçu en entrant dans la chapelle une magnifique statue de St-Antoine de Padoue patron du séminaire, qui est représenté portant d'une main un lys et de l'autre un livre sur lequel est assis l'enfant Jésus; cette circonstance lui a fourni le thème d'un discours plein de chaleur et d'onction sur la pureté représentée par le lys; sur l'étude figurée par le livre et sur l'amour de Jésus qui doit accompagner l'une et l'autre.

— L'entrée au séminaire a eu lieu le 3 septembre. Il y a un grand nombre d'élèves. Pour le nombre des pen-

sionnaires, nous croyons que c'est la plus forte année qu'on ait encore vue au séminaire de Rimouski.

— Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, la consécration de l'église de Cacouna a eu lieu samedi le 11 septembre, au milieu d'une assistance des plus considérables. La veille tout était préparé; l'église, le presbytère et le village étaient décorés de drapeaux se déployant gracieusement au vent. C'était le jour où Nos Seigneurs Bégin, Archevêque de Cyrène et administrateur du diocèse de Québec, Blais, évêque de Rimouski et Labrecque, évêque de Chicoutimi arrivaient. Tout Cacouna se porta à la gare pour recevoir les prélats, qui entrèrent au village précédés d'une nombreuse cavalcade, et au son de la fanfare et des cloches. Ils furent reçus au presbytère par un clergé très nombreux qui les attendait.

Dans la soirée une magnifique adresse a été lue à Nos Seigneurs les évêques par Monsieur le maire N. LeBel. Dans sa réponse, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a parlé des avantages de l'agriculture pour le bien être temporel et spirituel, en particulier pour la conservation de l'héritage de foi qui nous vient de nos ancêtres; et Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, de la nécessité du respect et de l'amour des fidèles pour leurs guides et pères spirituels, et de l'obéissance qu'ils leur doivent.

Ces discours furent suivis d'un splendide feu d'artifice et de l'illumination de toutes les maisons du village, à travers lequel une trentaine de voitures, mises à la disposition de Nos Seigneurs les évêques, des prêtres et des autres invités, défilèrent, aux sons joyeux des cloches et de la fanfare.

mu
cler
Cyr
deu
Lab
M.
Tro
C.
Ver
Rin
Ma
le I
les
de
anc
cur
Am
du
Lé
St-
Dég
cur
Jea
Rin
cur
pro
Tro
mo
N.-
de
tain

Le lendemain les cérémonies de la consécration commencèrent à 8½ heures. Voici la liste des membres du clergé présents : Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Cyrène et Administrateur du diocèse de Québec ; Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski ; Sa Grandeur Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi ; MM. les Chanoines : M. Fournier, curé de St-Arsène ; D. Vézina, curé des Trois-Pistoles ; P. J. Saucier, curé de Ste-Cécile du Bic ; C. A. Carbonneau, curé de St-Jean-Baptiste de l'Île-Verte ; R. Ph. Sylvain, directeur du Grand Séminaire de Rimouski ; M. Bolduc, curé de Cacouna ; les révéds. MM. Martel et Villeneuve, anciens curés du diocèse de Québec ; le Révd. M. Bernier, chapelain de l'hôpital de Fraserville ; les Révéds. MM. Guy, curé de Ste-Hélène ; Moreau, curé de N.-D. du Lac ; Bourque, curé de St-Alexandre ; Duval, ancien curé ; Gagnon, curé de St-Joseph de Lepage ; Jobin, curé de St-Epiphane ; Tremblay, curé de St-Mathieu ; Amiot, curé de St-Valérien ; Brillant, curé de St-Pierre du Lac ; Rioux, curé de St-Simon ; Dion, du collège de Lévis ; Dionne du collège de Ste-Anne ; Bérubé, curé de St-Louis du Ha ! Ha ! Thibault, curé de Ste-Rose du Dégelé ; Rioux, curé de N.-D. de Lourdes ; Cayouette, curé de N.-D. des Sept Douleurs ; Ouellet, curé de St-Jean de Dieu ; Landry, directeur du Petit Séminaire de Rimouski ; Lavoie, curé de St-Paul de la Croix ; Pelletier, curé de St-Luc ; Côté, vicaire à Fraserville ; Larivée, professeur au Séminaire de Rimouski ; Biron, vicaire aux Trois-Pistoles ; Audet, professeur au Séminaire de Rimouski ; Hudon, vicaire à Fraserville ; Clavet, vicaire à N.-D. du Portage ; Laflamme, secrétaire à l'archevêché de Québec ; Asselin, vicaire à Cacouna ; Léonard, secrétaire à l'évêché de Rimouski ;

Parmi les laïques, les invités suivants, à part les notables du village, avaient pris place sur des sièges disposés près de la balustrade : MM. T. P. Pelletier, conseiller législatif, A. Talbot, M. P. P., l'inspecteur Beaulieu, J. F. Saindon, marguillier en charge de la Rivière-du-Loup; les familles Bond, Galt et Dunlop de Montréal; Poston Flanagan et Parker de Québec; Carto de Brooklyn et Hogan de New-York; M. J. E. Frenette propriétaire du *St-Laurent* de Fraserville.

La consécration d'une église est une des cérémonies les plus imposantes et les plus significatives de la religion. 1o La veille, sur le soir, les reliques des saints martyrs, destinées à reposer dans l'autel, sont placées dans le voisinage de l'église, sous une tente. Ce séjour du corps des saints sous la tente représente, dans la pensée des liturgistes; le séjour que les saints ont fait ici-bas *comme voyageurs*, avant d'être admis au droit de citoyens dans la Jérusalem céleste; 2o sur les murs de l'église sont peintes ou gravées douze croix; dès le matin on allume les douze cierges placés devant ces croix. Ces douze croix représentent les Apôtres qui sont les colonnes de l'Église. Ces cierges allumés sont le symbole de la lumière de l'Évangile, que les Apôtres ont portée par tout l'univers. La croix à côté des cierges nous dit que leur doctrine n'était autre que celle du divin crucifié; 3o Après ces préliminaires, l'évêque fait sortir tout le monde de l'église, à l'exception d'un diacre qui reste seul dans l'intérieur pour fermer et garder la porte, et on se rend au reposoir des reliques, où l'on récite les sept psaumes de la pénitence. Adam et Ève chassés du paradis terrestre : voilà ce que symbolise cette expulsion de l'église; le diacre qui garde la porte rappelle le chérubin gardant l'entrée de l'Éden

avec
le
ter
de
rev
pal
Pè
cet
Ap
Il
se
qu
fier
par
des
fois
troi
troi
Por
la
croi
le p
règ
le C
Tri
ent
des
laig
nef,
And
lettr
du c

avec son glaive flamboyant. La pénitence a ouvert le
le cœi à nos premiers parents ; nous les suivons sur cette
terre de pèlerinage à travers les larmes et les humiliations
de la pénitence ; 40 sur la fin de cette récitation, l'évêque
revêtu d'ornements blancs, se dirige vers la porte princi-
pale de l'église ; c'est l'Epoux divin sortant du Sein de son
Père et s'avancant plein de grâce au-devant de son Eglise,
cette sainte épouse qu'il s'est choisie de toute éternité.
Après le chant des litanies, le Pontife bénit le sel et l'eau.
Il répand sur lui de l'eau sainte, afin de se purifier et de
se prémunir contre toute pensée étrangère à la fonction
qu'il va remplir ; sur le clergé et les fidèles, afin de sancti-
fier ceux qui doivent entrer dans le lieu saint. Précédé
par les flambeaux, il asperge le haut, le milieu et le bas
des murailles extérieures, pour chasser le démon. Chaque
fois qu'il passe devant la porte de l'église, l'évêque qui la
trouve fermée, en frappe les battants avec sa crosse et la
troisième fois seulement elle s'ouvre. Le Pontife dit :
Portes ouvrez-vous et le roi de gloire entrera. Il frappe
la porte en forme de croix, pour nous montrer que c'est la
croix seule qui nous a ouvert l'entrée du ciel, fermé par
le péché. L'évêque en entrant dix trois fois : *Que la paix*
règne dans cette maison. La paix est le grand don que
le Christ est venu faire à la terre au nom de la sainte
Trinité. Entré dans l'édifice, le pontife s'agenouille et
entonne le *Veni Creator* ; 50 Pendant ce temps-là, un
des ministres a dû semer sur le pavé du temple, deux
larges bandes de cendre, partant de chaque angle de la
nef, et se croisant au milieu en forme de croix de St-
André. L'évêque avec la hampe de sa crosse, inscrit les
lettres de l'alphabet grec sur la bande transversale qui va
du côté de l'évangile au côté de l'épître ; le côté de l'évan-

gile désigne mystiquement l'Eglise ; le côté de l'épître au contraire représente la synagogue. On fait de ce côté la seconde branche de la croix pour exprimer le premier rejet de l'ancien peuple de Dieu. On inscrit les caractères de l'alphabet grec et latin, pour marquer que la croix réunit sous son empire des peuples de diverses langues et de mœurs variées. Pendant qu'on inscrit cette croix sur le pavé du temple on chante le *Benedictus* cantique de l'incarnation ; l'union des peuples dans la même foi par la vertu de la croix, c'est le fruit de l'Incarnation et de la Rédemption. Dans les lettres, éléments du langage, que le pontife trace sur le sol, on doit voir la simplicité de l'enseignement donné au peuple par les pasteurs ; 6o Pour bénir les murs intérieurs, l'évêque se sert d'un mélange de vin, d'eau de cendre et de sel. Le vin est la figure de la divinité de Jésus-Christ ; l'eau de son humanité ; la cendre est un symbole de mort ; le sel est un symbole d'incorruptibilité. Ces quatre choses sont l'image de Jésus-Christ homme-Dieu, mort et ressuscité, par lequel seul nous pouvons être purifiés. Le pontife fait sept aspersion autour de l'autel, symbole des sept dons du St-Esprit répandus sur Jésus-Christ et des sept sacrements qui découlent du cœur de Jésus immolé ; 7o Une fois l'autel béni, les reliques des saints peuvent y prendre place. Le pontife se rend avec le clergé à la tente des reliques, puis les promène solennellement autour de l'église en mémoire de leur pèlerinage ici-bas. L'autel où on les dépose est d'une seule pierre pour signifier l'unité de personne en Jésus-Christ ; les reliques déposées dans le sépulcre de l'autel, signifient l'étroite union de Jésus avec les saints. On place trois grains d'encens, dans le sépulcre creusé à l'intérieur de la pierre d'autel en mémoire des différents par-

fu
fa
Sa
de
Lo
so
l'é
pr
d'e
l'E
un
qu
raj
Pu
nic
en
l'ép
et
Sa
Sa
ass
cor
aut
à l'
la r
de
des
Sa
sou
Cac

funs que Jésus-Christ reçut à sa sépulture. L'évêque fait sur l'autel cinq croix pour rappeler les cinq plaies du Sauveur. A ces cinq croix on brûle de l'encens, image des prières qui montent vers Dieu des plaies de Jésus. Les cierges qu'on y allume nous indiquent que ces plaies sont devenues glorieuses depuis la résurrection. Quand l'évêque a mis les reliques dans l'autel et cimenté de sa propre main la pierre qui les couvre, un prêtre ne cesse d'encenser le nouvel autel, pour faire comprendre que l'Église de la terre ne cesse jamais d'offrir à Dieu, comme un encens d'agréable odeur, les prières des fidèles. L'évêque termine par une longue et magnifique préface où il rappelle l'autel d'Abel, d'Abraham, de Jacob et de Moïse. Puis vient la messe, qui termine cette grandiose cérémonie.

A Cacouna il y avait trois évêques qui consacraient en même temps ; Sa Grandeur Mgr Bégin a consacré l'église et le maître-autel, assisté de MM. les abbés Dionne et J.-D. Rioux ; Sa Grandeur Mgr Blais, l'autel de la Sainte-Vierge, assisté de MM. les abbés Guy et Bourque ; Sa Grandeur Mgr Labrecque, l'autel de Saint-Joseph, assisté de MM. les abbés Ouellet et Landry. Agissaient comme cérémoniaires, MM. les abbés Laflamme au maître-autel, Léonard à l'autel de la Sainte-Vierge et Tremblay, à l'autel de Saint-Joseph.

Après la consécration Sa Grandeur Mgr Bégin a dit la messe au maître-autel ; Sa Grandeur Mgr Blais, à l'autel de la Sainte-Vierge, et M. le chanoine D. Vézina, curé des Trois-Pistoles, à l'autel de Saint-Joseph, à la place de Sa Grandeur Mgr Labrecque. Le chœur a fait du chant sous la direction de M. l'abbé Audet, alors vicaire à Cacouna.

La messe fut suivie du banquet au St. Lawrence Hall, pendant lequel la fanfare de Cacouna sous la direction de M. l'abbé Audet a fait d'excellente musique et à la fin duquel, M. le chanoine M. Bolduc a délicatement remercié les évêques, tout le clergé, la presse et tous ceux qui avaient pris part à la cérémonie.

Cette cérémonie grande et imposante par elle-même a été particulièrement belle à Cacouna, par l'ordre qui y a régné. Tous ceux qui y ont assisté en garderont longtemps le souvenir. Tout avait été préparé d'avance ; les paroissiens ont montré beaucoup d'empressement à recevoir leurs hôtes distingués. L'église qui venait d'être terminée pour la consécration est très belle, très riche par les ornements qui la décorent, plus riche encore par sa consécration qui donnera une efficacité plus grande à la prière qui s'y fera.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, ont été nommés :

Le Rév. M. J.-F. Biron, missionnaire à Saint-Alphonse de la rivière Caplan ;

Le Rév. M. C.-O. Savard, vicaire au Bic ;

Le Rév. M. F.-X. LeBel, vicaire à Sainte-Anne des Monts ;

Le Rév. M. L.-Ph.-L. Canuel, vicaire à la Grande-Rivière ;

Le Rév. M. J.-G.-Z. Belles Iles, vicaire à Saint-Anaclet ;

Le Rév. M. J.-B. Asselin, vicaire à Cacouna ;

ACTIONS DE GRACES.

Rimouski, le 9 sept. 1897. — Mon petit garçon âgé de 15 ans a tombé d'épilepsie pendant 8 mois. Les soins des médecins furent inutiles ; il tombait jusqu'à six fois par nuit. Nous nous sommes recommandés à sainte Anne et à saint

Vincent Ferrier. Mais malgré nos prières il tombait toujours, et peut-être d'avantage. Sans nous décourager nous fîmes faire des neuvaines par les communautés religieuses et fîmes deux pèlerinages pour sa guérison. Il est maintenant parfaitement bien. Aussi nous avons fait chanter une messe d'actions de grâces, et nous ne cesserons de remercier sainte Anne toute notre vie. Les expressions manquent pour dire notre reconnaissance pour un si grand bienfait.

Dme André Côté. — *St-Gabriel*. Faveur obtenue par la bonne sainte Anne. Dme Honoré Plante. — Guérison. Dme Eugène Soucy. — Guérison. Dme Samuel Michaud. — X. Guérison. Dme A. Cannel. — *Mutane*. Guérison d'une maladie de cœur attribuée à sainte Anne. Une amie de sainte Anne — *St-Moïse*. Grand soulagement dans une maladie. A. E. — *Pabos*. Guérison d'un mal de jambes. Dme Jos. Dupuis. — *Trois-Pistoles*. Guérison d'un mal de côté et plusieurs autres faveurs. Dme A. D. — *Rimouski*. Remerciements pour guérison obtenue autrefois par l'intercession de sainte Anne et pour grâces obtenues par l'intercession de saint Antoine et de saint Vincent de Paul. Une abonnée. — *Cacouna*. Guérison d'une fracture d'un doigt attribuée à l'intercession de sainte Anne. Dme Arthur Larrivée. — X. Guérison d'un mal de jambes. Dme Magloire Côté. — *Full-River*. Guérison d'un mal d'yeux, obtenue après plusieurs neuvaines, pour ma petite fille. Les médecins désespéraient de son rétablissement. Dme G. Martel. — *Trois-Pistoles*. Guérison d'une bronchite après promesse de faire publier cette guérison dans le *Messenger*. Delle Sara Belzile. — *Cascapédiac*. Mille remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour deux faveurs obtenues. H. C. — *Rimouski*. Guérison d'une maladie grave après avoir promis de faire à pied un pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, et d'aller aussi à Ste-Anne de Beaupré. Les remèdes des médecins étaient inefficaces. P. R. — *St-Jean de Dieu*. Préservation du feu ; disparition d'une inquiétude ; plusieurs guérisons, particulièrement celle d'un mal d'yeux. Une abonnée. — *Trois-Pistoles*. Soulagement dans troubles intérieurs. Delle P. R. — *St-Simon*. Faveur obtenue. Une abonnée. — *Cedar-Hall*. Grâce obtenue. Dme Achille Lagacé. — Autre faveur obtenue. Une abonnée. — *Full-River*. Trois faveurs obtenues : Une enfant de Marie. — *Verner*. — Plusieurs faveurs obtenues. Une abonnée. — *Rimouski*. Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine, en parti-

eulier succès dans un examen. Delle Eugénie Lachance. — *Ste Flavie Station*. Guérison d'un mal d'yeux obtenue par l'intercession de sainte Anne. Delle Marie Robe Boucher. — *Ste-Anne des Chênes, Manitoba*. Deux grâces obtenues. Delle G. Gagné. — *Ile-Verte*. Guérison. Une abonnée — *Rimouski*. Guérison d'un mal d'yeux. Dmo S. M. — *Trois-Pistoles*. Faveur reçue. Dme N. Bélanger. — *Sandy-Bay*. Remerciements pour protection d'un enfant. X. — *Ste-Cécile du Bic*. Guérison de deux maladies. A. D.

DONS A SAINTE-ANNE

Dme Vve Abraham Dumas.....	\$ 0 30
Anthime Paradis, <i>Humqui</i>	0 25
Delle Saucier, <i>Ste Cécile du Bic</i>	0 15
Une abonnée au <i>Messenger, St-Urbic</i>	0 12
Une personne inconnue.....	25 00
“ “	0 25

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 6 malades ; 3 enfants d'un caractère difficile ; 2 grâces particulières ; la paix dans une famille ; 1 famille pour grâce particulière ; la grâce d'une bonne mort ; succès dans 2 entreprises ; 1 institutrice et ses élèves, les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS

Dme Hilarion Porlier, décédée à la Rivière Moisie, le 6 juin dernier.

Dme Ls. Fredette, décédée le 2 septembre à Taunton, Mass.

Dlles Albertine et Marie Roy, décédées à St-Fabien.

— Le Rév. M. Louis-Joseph Huot, curé de St-Paul l'Ermitte, décédé le 18 septembre, était membre de la société d'une messe *Section Provinciale*.